



Coordination CGT Saint-Gobain

Montreuil, le 11 Mars 2013



Monsieur Blugeon

Je viens vers vous afin de vous alerter sur un litige présent chez Point P Nord. Depuis plusieurs années, la CGT demande que le syndicat majoritaire actuel présente la totalité des justificatifs des comptes du Comité Entreprise, que celui-ci donne des explications précises sur certaines dépenses et que cette majorité cesse d'enfreindre le règlement intérieur du CE, a priori sans être inquiétée.

Les élus CGT sont constamment obligés de recadrer le secrétaire et son syndicat CFTC qui semblent au dessus des règles, voir des lois. Les interventions régulières des élus CGT est dénoncée par la CFTC comme du harcèlement et de l'acharnement. Je vous informe que je ne peux laisser passer de tels agissements ou menaces sur les élus CGT, qui ne remplissent que leurs missions.

Les multiples interventions auprès de la direction POINT P Nord n'y changent rien, pourquoi ?

Je ne suis pas là pour attaquer tel ou tel syndicat, mais il n'est pas normal que certains individus ne se comportent pas en tant que responsables syndicaux, mais plutôt comme des monarques. Les représentants syndicaux ont des droits, mais surtout des devoirs.

Je suis assez étonné de voir que le Président du CE ne fasse pas la police en séance, et ne demande un minimum de compte à la majorité (les fonds financiers des CE sont les cotisations des salariés et doivent être utilisés pour faire du social et permettre le fonctionnement du CE).

En réunion plénière, les élus CGT ont proposé la nomination d'un expert indépendant de leur choix afin de faire toute la lumière sur ce litige, mais très vite contré par la Majorité CFTC du CE POINT P Nord.

Idem pour l'expertise des comptes POINT P Nord où la nomination du cabinet SYNDEX avait été validée, mais contestée et annulée 4 mois plus tard par la majorité CFTC, pourquoi ?

Monsieur Blugeon, je sollicite une réunion pour que l'on puisse apaiser les débats et faire appliquer le droit français. Pour cela il faut que les élus au comité d'entreprise soient irréprochables, et pour cela il faut que les comptes de celui-ci le soit aussi.

Ce sujet est très important pour l'image des organisations syndicales et celle de l'entreprise, mais je vous rappelle que beaucoup de salariés sont dans la souffrance morale et physique, par la restructuration, la mise en place de plan de licenciements au niveau du groupe, mais aussi certains collaborateurs ou leurs proches touchés par du chômage, alors ne perdons pas de temps sur la remise des comptes et de rassurer le personnel que l'utilisation des budgets CE vont bien aux activités Sociales et culturelles.

Veuillez agréer, Monsieur Blugeon DRH du groupe Saint-Gobain, mes salutations distinguées.

*M Lafit Manuel
Coordinateur CGT*

Copies le personnel / l'inspecteur du travail/le secrétaire du comité de groupe.